

Stage SUD ÉDUCATION / CNT SSE

Jeudi 10 mars

Présentation des syndicats : CNT et Sud-Educ

Présentation des deux jours :

-stages d'avant sur plein de sujets différents, syndicaux et pédagogiques sur moyens de luttes ; cette fois-ci on propose de produire des outils concrets : tracts, argumentaires, affiches, visuels, utiliser ce temps du premier jour pour convaincre)

Débat spatial

Une affirmation dite par l'animateur - on se place par rapport à lui, proche ou loin selon notre degré d'accord. L'animateur interroge une personne qui doit expliquer pourquoi il ou elle s'est placé-e là.

Debriefing après le débat spatial

- exercice assez frustrant : qu'est-ce que ça apporte sans pouvoir argumenter ?

Chacun met des choses différentes selon son statut, donc ce n'est pas intéressant sans expliquer.

- Pourquoi le stage n'est pas ouvert aux animateurs, périscolaire...

- il y a une ambiguïté car certains se placent dans le système actuel et d'autres par rapport à leur idéal. Il faudrait interroger une personne qui est près et une qui est loin.

- Ce qui est très intéressant, c'est qu'on est obligé de se positionner face à des lieux communs. Ça a un intérêt individuel. Ça peut être intéressant à développer dans une classe.

- Le premier problème c'est la langue : d'où la frustration de ne pas pouvoir entrer dans un débat parce qu'on s'arrête à des mots sans les expliquer, avec sa propre interprétation.

- Lorsqu'on est en stage syndical, on peut avoir des avis différents sans jugement, on peut être à l'aise, c'est un bon début de stage.

- Le côté ludique est bien à reprendre avec les élèves mais en faisant attention au côté « bande ». Ça permet de sortir du péremptoire.

- Savoir se positionner par rapport à un groupe, et aussi savoir évoluer et écouter.

- C'est bien, tout le monde peut parler, ce qui n'est pas possible si on n'est pas frustré au niveau de sa parole. La mobilité est intéressante comme sensation.

- Cet outil sert à préparer le débat.

- J'ai été étonné de ne pas se retrouver plus souvent sur des phrases qui me semblaient être des valeurs communes car on ne met pas tous les les mêmes choses derrière ces phrases.

- En école d'archi, ça permet d'amorcer pour définir des termes et lancer des débats. Le côté leader disparaît rapidement. Ça change la nature des relations entre les élèves. On se rend compte que certains élèves ne « pensent pas » selon leurs propres mots.

4 groupes au hasard (4 groupes) :

Consigne :

Lundi je retourne à l'école et je veux que ça change :

1) *qu'est-ce que tu veux changer (avec les élèves/avec les collègues/les parents/l'administration...)?*

2) *de quel matériel as-tu besoin et que le stage pourrait t'aider à produire (texte, affiche visuel,*

tract, pratique pédagogique...) ?

3) *est-ce tu as d'autres demandes en lien avec la thématique du stage ?*

Interview à deux (10 mn)

Synthèse par groupe (40 mn) : liste des besoins sur une affiche (ex : lettre truc, système d'évaluation, méthode pour refuser l'inspection... Numériser les besoins

synthèse en plénière

Les affiches sont collées et le rapporteur de chaque groupe lit et explique les besoins qui ressortent

Groupe 1 : Connaître ses droits et les faire reconnaître et appliquer. Avoir des classes avec moins d'élèves ou des temps avec moins d'élèves ; permettre aux élèves d'être acteurs dans la classe ; travail d'équipe. Outils pédagogiques (conseils, débats)

Groupe 2 : argumentaire choc pour convaincre des collègues de participer à des actions ; projet pédagogique pour monter une école alternative ; outils de différenciation pédagogique ; piste de réflexion sur comment mener des heures syndicales, des panneaux d'affichage syndical ; tract sur les temps de travail des PE ; textes ou brochures sur des questions de société qui ont un impact sur l'école, comment ne pas être toujours dans un rapport hiérarchique violent avec des élèves qu'on n'a pas en classe ; comment gérer des désaccords entre collègues de façon constructive.

Groupe 3 : Trouver des idées de pratiques de classe pour dynamiser le groupe ; gestion de la classe par les élèves (règles, sanctions) ; outils pour mettre en place des péda alternatives ; comment faire reconnaître les différents personnels par les parents et les enseignants. On n'a pas d'instance où tous les personnels peuvent se rencontrer ni de temps pour le faire. Comment trouver un fonctionnement collectif, convaincre les non enseignants de se syndiquer ? Création d'un argumentaire pour des classes à 24 en lycées, obtenir du temps de concertation dans les collèges et lycées, faire venir les collègues dans les formations syndicales.

Groupe 4 : hiérarchie, non reconnaissance de certaines catégories de personnel qui ne se sentent pas reconnues ; comment construire des résistances entre ces différentes catégories ; textes de fond sur l'anti-hiérarchie ; échange de pratiques de lutte et de résistance autour de l'interpro.

Ateliers de l'après-midi :

6 thèmes ressortent :

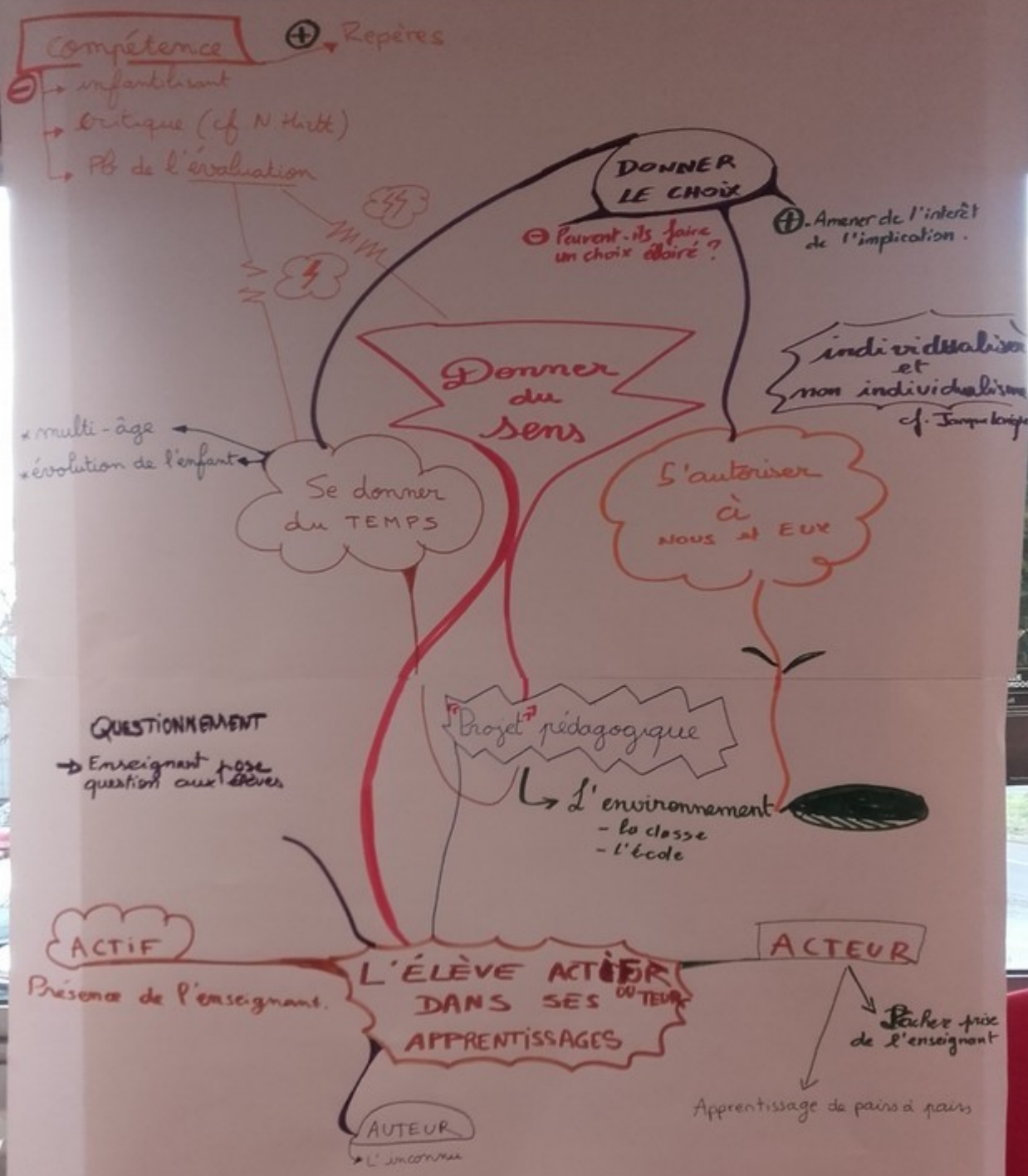
- droits, juridique, droits syndicaux
- rapports à la hiérarchie, l'administration
- échanges de pratiques pédagogiques
- interpro : travail ensemble
- conditions de travail.
- échanges d'expériences de lutte.

Il faut être sûr que des personnes ressources sont dans chaque atelier. Si on se sent personne-ressource, on peut s'inscrire dans un groupe mais peut ensuite récupérer ce qui s'est fait dans les autres groupes. Les personnes-ressource peuvent avant de commencer aller dire leurs questions aux autres groupes. Il faut rester modeste sur ce que l'on veut produire durant le stage et savoir que des réponses peuvent être trouvées plus tard.

Objectif : que chacun reparte avec des outils dont il a besoin. Il faut donc travailler sur des points précis pour que cela soit possible à mettre en place sur le temps de la formation.

GROUPE 3 :

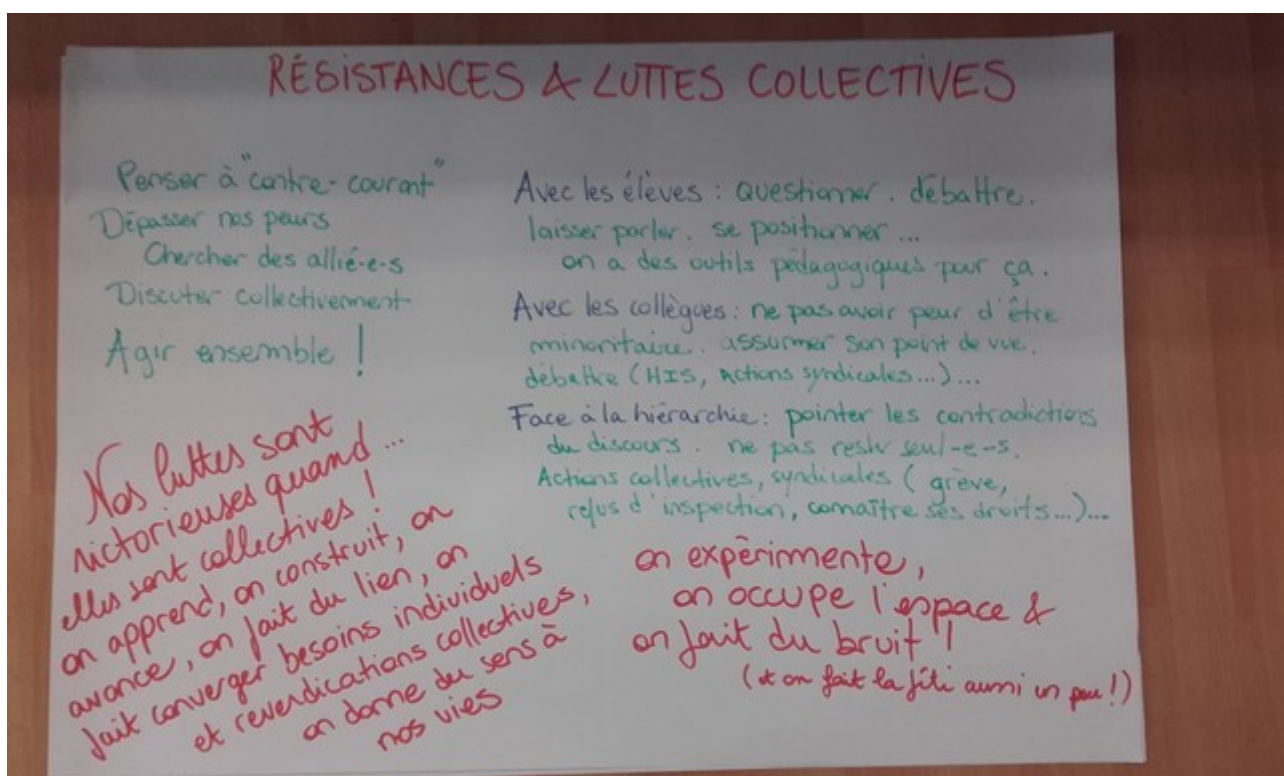
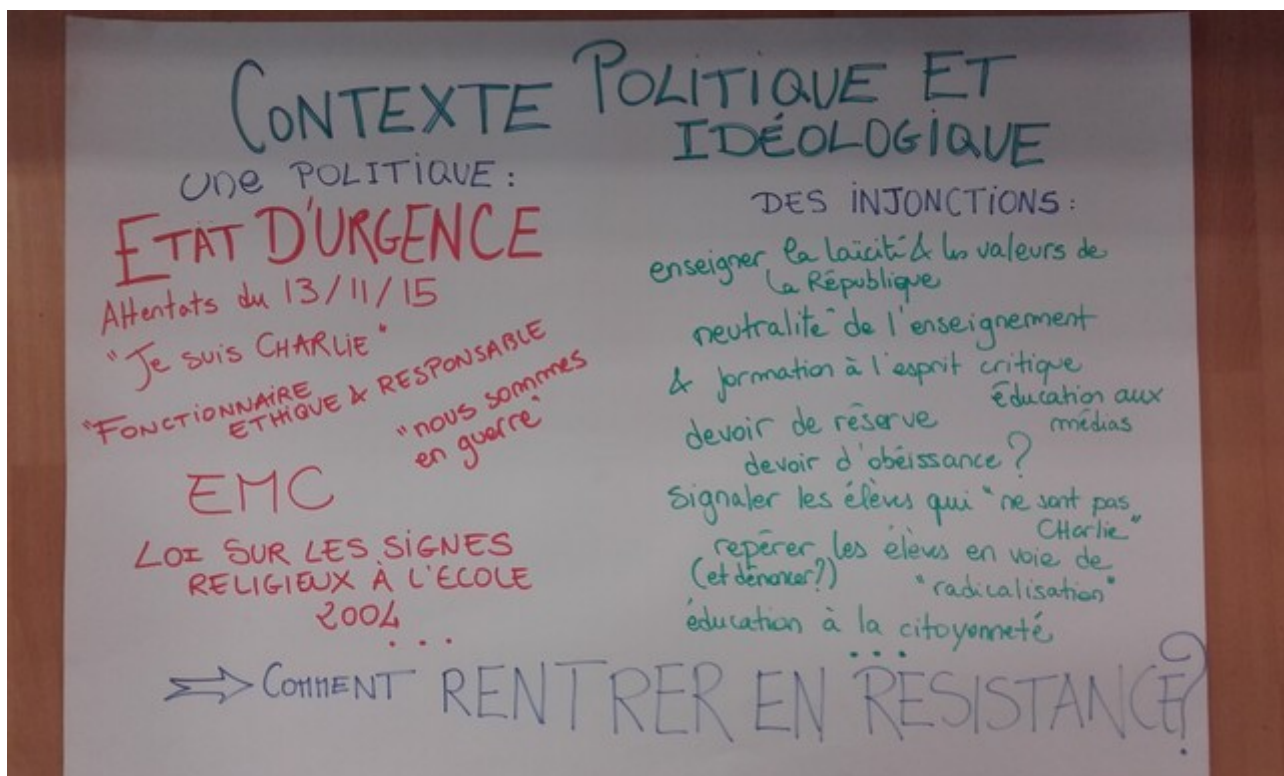
voir carte mentale, outil, technique, pratique, et environnement



GROUPE 6 :

échange d'expérience de luttes victorieuses, 2 panneaux. A quoi on résiste ? (liste en vert, injonctions)

Comment entrer en résistance : « Résistances et luttes collectives » ?



GROUPE 4 :

thème « relations interpro » institution au milieu et intervenants autour : AED, ATOS, ADSEM, enseignants, animateurs.

Rédaction de points/revendication commun.es à plusieurs statuts « ma parole et mon travail ont de l'importance »

3 conventions collectives possibles pour les animateurs d'où des difficultés pour se mettre d'accord sur des actions. Selon les enseignants, certains se sentent supérieurs aux animateurs. Texte sur la solidarité ?

Modalités pratiques d'organisation du collègue pour se retrouver entre différentes catégories, avec une organisation des agendas pour que les intérêts de chaque statut/profession soit pris en compte.

Comment faire avec des collègues toute catégorie confondue qui sont contre les actions et n'entendent plus les arguments.

Éviter la distinction entre les différents personnels par les élèves, revaloriser chaque catégorie pour les élèves.

1 heure d'info syndicale par mois : pour le secondaire

3h d'info appelées RIS dans le primaire.

selon le nombre de salariés chez les animateurs.

Affiche en cours.

Groupe 5 :

temps de travail et conditions de travail. Multiplication de réunions, cadre flou, recherche d'équilibre entre rythme enfants et celui du travail des enseignant.es. à poursuivre demain

TEMPS DE TRAVAIL CONDITIONS DE TRAVAIL ET MOYENS

- conditions de travail : groupes et comment gérer la réforme et EPI
- évolution du temps de travail (réduction des effectifs, temps de réunion...)
- réunions d'équipe : RIS
- temps de formation : par demande personnelle plutôt que des formations imposées.
- REP+ : réunions organisées avec remplaçants fixes pour assurer les cours des profs en réunion. Brigades REP+
- si refus de formation (EPI par ex) : en tant que gréviste

ETAT DES LIEUX

- il y a de plus en plus de demandes pour nous, de pression ce qui enlève de la sérénité donc de notre efficacité auprès des enfants.
- en primaire : perte du temps devant les élèves au profit des réunions. Pendant le temps des réunions (3 par trimestre) les enfants étaient soit au CLEA soit chez eux. Perte d'une matinée de cours pour les élèves.
- Réunions d'équipe entre midi et deux, sans doute qui vient du changement des rythmes scolaires des élèves (2h30 pour manger).
- essais sur une demi journée dégagée dans le mois avec intervenants ou activités extrascolaires subventionnées par la région ou le département ou l'académie.
- moyen de pression par les RIS pour obtenir un système comme en REP+ (1 fois par mois) avec **ouverture de postes de remplaçants.**
- 108h annualisées (environ 3h par semaine) englobant les conseils de maître, rencontre avec les parents, les enseignements complémentaires.

PROPOSITIONS

- Organisation de demi-groupes
- Redéfinir le temps de travail avec des heures banalisées dans la semaine avec des prises en charge par des remplaçants
- Proposer 15h semaine pour tous les enseignants (agrégés ou certifiés) + 3h semaine pour les réunions
- moyen de pression par les RIS pour obtenir un système comme en REP+ (1 fois par mois) avec **ouverture de postes de remplaçants.**
- Réduction des effectifs : [10 classes de 35 fragmentées en 8 classes de 25 et 2 classes de 35 élèves avec création de 3 postes. Proposition interne]
- Repenser la pause de manière à ce que les élèves arrivent plus calmes, sereins et concentrés aux enseignements d'après-midi.
- redéfinir nos missions
- pouvoir choisir comment utiliser le temps de formation qui nous est proposé : l'utiliser comme temps de concertation
- moyen de pression par les RIS pour obtenir un système comme en REP+ (1 fois par mois) avec **ouverture de postes de remplaçants.**

Groupe 2 :

3 lettres : aux parents, à l'IEN, au maire. Manquement au devoir de service public pour justifier l'application de la consigne syndicale

Départ d'affiche à maquetter, « Sauve tes droits » informant des congés de formation, maladie, enfants malades, etc. Formation syndicale au même niveau que les autres congés.

A/ Non remplacement

Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé !

En cas de harcèlement non justifié par une hiérarchie, ne pas répondre => le coup de téléphone, le mail ou l'info dans le casier n'a aucune valeur. Seule la convocation sur le temps de travail devant élève ne peut pas être refusée. Y aller accompagné par une personne de ton choix (syndiquée ou pas).

Comment faire descendre de son piédestal une personne qui n'est que collègue ? (directeur d'école ou super prof dans le secondaire)

Comment lutter contre le zèle des inspecteurs ?

Lettre aux parents

École de :

Madame, Monsieur

L'enseignant(e) de votre enfant est en congé depuis le sera en congé du au

Bien que prévenue en temps utile, l'administration départementale n'a pas été en mesure de déléguer le personnel de remplacement nécessaire pour pallier cette absence. *L'accueil des élèves dans les autres classes de l'école perturberait sérieusement le travail de chacune de ces classes. Dans l'intérêt des élèves leur sont confiés, les maîtres de l'école ne sont pas en mesure d'assurer correctement l'accueil des élèves. Nous vous invitons à garder votre enfant à domicile à compter du jusqu'au retour du maître absent ou jusqu'à son remplacement.

Comprenant les difficultés qui sont les vôtres, recevez l'assurance de notre dévouement.

Le Conseil des Maîtres

* L'administration est informée de cette absence, pour participation à un stage syndical, depuis plus d'un mois.

Lettre à l'EN

École de :

À M, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

circonscription de :

Monsieur / Madame,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation créée dans notre école par le manque de remplaçants dans notre département.

M/Mme..... , absent (e) du..... au n'étant pas remplacé, le Conseil des Maîtres, conformément aux consignes syndicales, a décidé de ne plus accepter les élèves de cette classe à compter du afin de ne pas perturber l'organisation du travail dans les autres classes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Conseil des Maîtres

Lettre au maire

Ecole de :

à M. le Maire de

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre collègue, M/Mme est en congé jusqu'au sera en congé du au

L'administration étant dans l'incapacité de pallier cette absence par l'envoi d'un remplaçant, nous avons décidé d'appliquer la consigne syndicale qui nous demande de ne plus accepter que nos collègues absents ne soient plus remplacés, et de prier les parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Nous vous adressons un exemplaire de la lettre destinée aux parents. Vous y trouverez les raisons de notre action. Nous vous serions reconnaissants d'user de votre influence en vous adressant à Madame l'Inspectrice d'Académie pour solliciter un remplaçant.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

de l'employeur

Le conseil des Maîtres

Affiche syndical sur le non remplacement :

SAUVE TES DROITS !

Conformément aux dispositions du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, les congés individuels de formation syndicale sont des droits, au même titre que les congés maladie, de maternité et paternité et d'enfants malades (Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 art. 34-5°).

L'administration a une obligation de moyens, donc de remplacement sur ces temps là.



**Ne vous laissez pas culpabiliser,
n'abandonnez pas vos droits, au
prétexte d'un manquement de la part
de l'administration à ses obligations de
service public !
Les droits se perdent si on ne s'en sert
pas !**

B/ Comment convaincre les collègues, enseignants ou non, de l'établissement pour se syndiquer, participer à des actions communes, à des stages syndicaux ?

Sortir de l'image syndicat caca.

Droit à 3h de RIS par trimestre en primaire et 1h d'HIS dans le secondaire.

On peut faire des ateliers pédagogiques sur ces temps « syndicaux ».

Penser que si on n'a pas de réponse individuellement à toutes les questions de nos collègues, on en a dans nos réseaux syndicaux CNT / Sud réponse dans les 48h.

Fiches de sud éduc par profil de poste (statuts différents) => les droits et les démarches à faire si tes droits ne sont pas respectés.

<http://www.sudeducation.org/Fiches-Precarite-Novembre-2013.html>

Corollaire de l'obligation de résultat, obligation de MOYENS.

Comment convaincre les collègues de participer à des stages syndicaux ou heures de formations syndicales ? Fiches de SUDEDUC à distribuer aux différents personnels. Penser à faire circuler les tracts de manif dans les différents bureaux, salle de repos.

On a intégré le fait de ne pas se faire remplacer lors de maladie.

Annonce programme du vendredi

et annonce Émission CANAL SUD 90.2

Samedi 9 Avril de 14 à 17h30, salon de la pédagogie Freinet (ESPE Site Ranguel).

Vendredi 11 mars

INTERVENTION GREG CHAMBAT

Syndicalisme de luttes et pédagogies alternatives
Changer la société et son école

Mettre en rapport les travaux concrets et les réflexions des stages précédents. Comment montrer dans l'histoire de l'école qu'il y a deux modèles d'éducation correspondant à deux modèles sociaux.

« L'institution est en elle-même un champ de luttes, parce que des demandes contradictoires s'y affrontent et, surtout, parce que l'école n'est pas dans un rapport d'instrumentalisation directe par la classe dominante. » Edwy Plenel, *La République inachevée, l'état de l'école en France*, Payot, 1985, p. 43.

« Ce qui caractérise l'école de la République, c'est simplement qu'elle est républicaine. Retournant contre l'Église l'obsession scolaire de la Contre-Réforme : fabriquer les pensées et les comportements, la Révolution s'est battue pour contrôler l'école, non pour la transformer.»

Jacques Ozouf et François Furet, *Lire et écrire, l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Minuit, 1977

L'alphabétisation dans les villes et les campagnes est arrivée progressivement pendant la Réforme et la Contre Réforme.

Mise en place des innovations pédagogiques permettant l'alphabétisation des peuples au moment de la Révolution, ces pratiques ont été reprises au service de la République.

Projet d'éducation de l'église. Pourquoi éduquer le peuple ?

Pour l'église, l'école doit se consacrer toute entière à sa finalité chrétienne et morale :

« normaliser le comportement social par l'intériorisation d'une morale pratique aux règles simples : respecter ses parents, obéir aux maîtres, avoir des mœurs pures, fuir le mal. » Concile de Trente, 1563.

L'éducation semble émancipatrice. Au contraire pour les classes dominantes l'éducation est un moyen de mettre la population à son service.

À partir de 1790, le ministère de l'Intérieur et celui de l'Instruction publique ne font qu'un... avant que ne soit créé, en 1824, celui « des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique »

« Je pense que de tous les moyens d'ordre intérieur, le plus puissant ne soit l'instruction générale. C'est une sorte de conscription intellectuelle et morale. »

Victor Cousin, ministre de l'Instruction publique (1840)

Sous la Révolution le ministère de l'intérieur et celui de l'instruction publique sont un même ministère.

« Le grand problème des sociétés modernes c'est le gouvernement des esprits car l'ignorance rend le peuple turbulent et féroce ; l'instruction primaire universelle sera pour lui une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale », à condition de « veiller à ne pas trop étendre l'enseignement ; [d'] insister sur l'instruction morale et religieuse, fondamentale ; [de] développer l'esprit d'ordre. »

François Guizot (ministre de l'Instruction 1830, puis 1832-1834, 1836, etc.), *Lettre aux directeurs d'Écoles normales* (1834)

L'enjeu n'est pas de maintenir le peuple dans l'ignorance mais plutôt lui donner un minimum de savoir (former des citoyens, des soldats...). Ce n'est pas le nombre ni la masse de savoir à transmettre qui est l'enjeu mais plutôt comment les masses vont s'approprier ce savoir. L'opposition réside entre la transmission du savoir (élèves consommateurs, spectateurs) et la manière de le transmettre.

Conception bancaire du savoir : dépôt d'un savoir reçu.

La citation de Guizot ministre de l'instruction : attention on doit surtout redouter l'ignorance.

Quelle pédagogie pour le peuple ?

Les trois méthodes d'enseignement :

- enseignement individuel : la plus ancienne. Le maître enseigne en face à face à un élève individuellement (préceptorat). Mais également cours dispensés dans des auberges ou autres à plusieurs élèves, les uns après les autres, en face à face. Cette méthode va dominer longtemps jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Cette une méthode longue.

- enseignement simultané : mis en place par les frères des écoles chrétiennes afin d'enseigner aux plus pauvres. Pour rendre l'enseignement rentable, un enseignant pour plusieurs élèves, avec l'apparition des manuels scolaires. Création du dispositif classe afin de dispenser un enseignement homogène. Méthode encore appliquée dans les établissements. Introduction des notes par les frères jésuites qui sert à classer.

- enseignement mutuel : méthode qui apparaît en 1815 pendant la période des 100 jours proposée par son ministre de l'instruction pour former les armées napoléoniennes. L'enjeu est de former le plus économiquement possible un maximum de personnes. Un enseignant forme 100 ou jusqu'à 800 élèves. On introduit d'abord une dizaine d'élèves qui seront formés et ces moniteurs vont répercuter sur les autres le cours du jour. Intérêt budgétaire dans la création de ces écoles. L'inconvénient réside dans la logistique (grandes salles). Ce système permet l'enseignement simultané de la lecture et l'écriture (avant on commençait par la lecture surtout pour pouvoir lire la Bible).

Rapidement l'alphabétisation féminine va rattraper l'alphabétisation masculine alors que l'écriture est surtout prise en charge par les hommes.

Rôle de l'éducation et des savoirs : mise en place d'un enseignement pour consommer du savoir puis pour produire ce savoir.

L'enseignement mutuel va donc être plus rapide car il ne divise pas le groupe en classes. Les moniteurs ne sont pas nécessairement les meilleurs élèves.

Très vite on va assister à un basculement dans ce dispositif mutuel. Opposition de l'église catholique car cet enseignement remet en cause certaines finalités de l'éducation mise en place par l'église.

- Perte de la sacralité de la parole du maître. Chacun peut s'approprier du savoir et le transmettre.
- Remise en question de l'enseignement du catéchisme.

« Le plus grand service à rendre à la société serait peut-être d'imaginer une méthode qui rendît l'instruction destinée à la classe inférieure et indigente de la société plus difficile et plus longue... Cette instruction trop facilement acquise engendre à la fois cette nombreuse bureaucratisation qui dévore la France et cette foule dangereuse de désœuvrés qui corrompt les mœurs.[...] Il faut occuper les enfants de 4 à 12 ans, ne pas laisser se créer ce vide que permettrait une instruction de vingt mois... L'enseignement mutuel est révoltant parce qu'il apprend à lire, écrire, chiffrer machinalement...» Dubois-Bergeron

Cette méthode d'enseignement mutuel a été occultée et oubliée. Guizot est partisan au début de cet enseignement avant de changer d'opinion.

Un nouvel enseignement apparaît : enseignement mixte mais rapidement c'est l'enseignement simultané qui est dispensé.

Les obsessions de l'église persistent :

- l'instruction ne doit pas être trop facilement acquise (il faut souffrir pour apprendre).
- vers 1820 apparaît l'idée qu'il faut occuper les enfants entre 4 et 12 ans. Avant on les envoyait travailler. A partir de la moitié du 19ème, le travail des enfants est interdit donc il faudra les occuper. Mais il ne faut tout de même pas enseigner trop vite car l'approfondissement du savoir est réservé à l'élite.

Il s'agit d'une éducation de la soumission, de l'obéissance, prête à s'opposer à des alternatives.

Penser et œuvrer à une autre école

« Nulle révolution, désormais, ne sera féconde si l'instruction publique recréée n'en devient le couronnement [afin d'établir] l'éducation intégrale – comme disait Fourier –, le plus grand nombre d'aptitudes, créer la plus grande capacité possible.» Joseph Proudhon

1880 : dernier établissement d'enseignement mutuel ferme (ce n'était pas un établissement public)

Apparaît l'idée que l'éducation pourrait être un moyen d'émancipation du peuple. Pour cela il doit s'agir d'une éducation intégrale (physique, intellectuelle et civique).

« Qui part de l'inégalité est sûr de la retrouver à l'arrivée. [...] L'instruction du peuple n'est pas simplement un instrument, un moyen pratique de travailler au renforcement de la cohésion sociale. Elle est proprement une "explication" de la société. [...] La société se représente ainsi à la manière d'une vaste école ayant ses sauvages à civiliser et ses élèves en difficulté à rattraper [...]. L'école et la société s'entre-symbolisent sans fin et reproduisent indéfiniment la présupposition inégalitaire. »

Jacques Rancière à propos de Joseph Jacotot

Jacotot développe la pédagogie du maître ignorant :

- l'enseignant n'a pas à savoir plus que celui qui apprendre
- égalité des intelligences : tout le monde peut tout apprendre. Si on part de l'inégalité des intelligences, ces inégalités se retrouvent dans la société.

Une école pour le peuple... ou une école du peuple

La mise en place de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire : l'école dans chaque commune contre l'école de la Commune.

Jules Ferry : créateur de l'école de la république et défenseur de la politique de civilisation et colonialiste. Il était également maire de Paris en 1870 au moment de la Commune. Paris s'inspire du programme de la 1^{ère} Internationale.

Il instaure son école gratuite publique et laïque, préceptes qui existaient déjà instaurés par la Commune de Paris.

Gratuité : la commune instaure la prise en charge des manuels et fournitures. Aussi elle crée le principe des cantines.

La commune instaure l'égalité de traitement de tous les fonctionnaires (hommes et femmes). Ce qui n'existera pas sous l'école de ferry

Laïque : les enseignants ne seront plus des prêtres mais des personnels laïques. Car l'État et l'Église ne sont pas encore séparés (1905). Persistent les devoirs envers Dieu et les maîtres peuvent accompagner ses élèves à l'Église.

La Commune de Paris sépare l'État et l'Église. La laïcité de l'école sera donc modifiée.

Obligatoire : la Commune ne met pas en avant l'obligation mais l'enseignement intégral. Mise en place des premières écoles professionnelles publiques.

Une école pour « clore l'ère des révolutions »

« Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. On y exalte l'Ancien régime et les anciennes structures sociales. Si cet état de chose se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 28 mai 1871. »

Jules Ferry

Après la Commune, quand il présente son projet, Ferry propose de clore l'ère des révolutions. L'autre aspect de cette école est celui de la revanche. C'est la défaite de l'instituteur français face à l'instituteur prussien, le soldat ayant été mal éduqué.

Cette école doit donc préparer la revanche. Il faut revenir donc aux savoirs fondamentaux. De nos jours 70 % du temps d'école est consacré aux savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter). Ferry introduit : l'histoire (raconter le roman national) et la géographie pour expliquer l'Alsace et la Lorraine prises par l'Allemagne font partie de la France et doivent être reconquises.

Les contenus et supports sont éloquentes : cf « le tour de France par deux enfants ». Deux enfants orphelins, fils d'ouvriers, vont faire le tour de la France, jusqu'en Algérie et vont découvrir les aspects de l'histoire de France. A la fin, ces enfants deviennent ouvriers. Par ce livre, on voit que le modèle repose sur une division institutionnelle entre le système éducatif pour le peuple et le système éducatif de l'enseignement secondaire (public mais payant et réservé à l'élite).

On voit donc l'apparition de deux écoles destinées aux différentes classes sociales. L'une, gratuite, qui se termine au certificat d'étude et une autre secondaire et payante.

Dans les années 60, on abolit ce système fondé sur une séparation entre les classes. En 1932, l'enseignement secondaire est gratuit mais il faut passer un examen pour y accéder.

La pédagogie noire...

Ce modèle de Ferry est inspiré de la « Pédagogie noire ».

« En fait, toute l'éducation n'est rien d'autre que l'apprentissage de l'obéissance. » (extrait manuel d'éducation allemand cité par A. Miller)

« À l'école en particulier la discipline doit passer avant l'enseignement. (...) Il peut y avoir une discipline sans enseignement (...) mais il ne peut y avoir un enseignement sans discipline. » Extrait d'une encyclopédie allemande sur comment éduquer son enfant.

« Lorsqu'on reprend dans leur ensemble les grands principes pédagogiques de l'école de Jules Ferry : le par cœur, la discipline, le mérite, le faire-semblant, le synthétisme, on ne peut qu'admirer leur cohérence avec le projet politique qui les a mis en place. Cette école se sait et se veut une école de classe, une école *pour* le peuple et non une école *du* peuple, et chacune de ses attitudes converge vers ce but. [...] Les principes qui régissent le fonctionnement social ne permettent simplement pas de concevoir une autre pédagogie. » Foucambert Jean, *L'École de Jules Ferry, un mythe qui a la vie dure*, AFL, réd. 2004 : p. 91.

... contre la pédagogie rouge

« Il faut, enfin, qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrire avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'état ou l'établi. Il faut que l'artisan se délasse de son travail journalier par la culture des arts, des lettres ou des sciences, sans cesser, pour cela, d'être un producteur. Quand nous en serons là, quand chaque consommateur saura produire et produira un travail utile, le problème social sera bien près d'être résolu. » Henri Bellenger (*Le Vengeur*, 7 mai 1871)

La finalité de l'éducation sera de fabriquer des producteurs du savoir et non seulement des consommateurs. Cela a pour but d'éliminer la séparation entre le manuel (formation de consommateurs du savoir) et l'intellectuel (formation de producteurs du savoir).

Cela permettrait une émancipation individuelle et collective.

Cette pédagogie est le contre-modèle mais à l'époque le mouvement ouvrier est inaudible, n'est pas organisé, la légalisation des syndicats seulement en 1884.

La voix des ouvriers n'est pas entendue. Avec le développement du mouvement syndicaliste (notamment avec la création de la CGT). Opposition radicale à l'école de la république. Le mouvement ouvrier considère qu'on a remplacé le culte de dieu par le culte de la patrie et du coffre-fort. Par exemple, les problèmes de maths ont pour but de mettre en relief l'idéologie de la propriété (calculer le périmètre d'un terrain pour acheter des barbelés et clôturer le terrain). En rédaction, un sujet tiré d'un manuel publié par Nathan proposant des sujets de rédaction : sur la grève : coalition d'ouvriers qui suspendent leur travail pour contraindre les patrons pour leur accorder des avantages.

Des grévistes ont insulté et frappé des représentants de la loi (rédiger en style direct). En dernière partie, inconvénients et dangers des grèves (pour le patron travail suspendu, bénéfices perdus, pour

les ouvriers inactivité. Pour tous, excitation aux mauvais sentiments, haine. La grève est fatale aux ouvriers et aux patrons. Préférer la discussion.

Les combats pour une autre école

« Il serait donc puéril de croire et d'espérer que l'État, sauvegarde des hautes classes, consentit, en rendant à la collectivité la liberté de l'enseignement, à briser lui-même son meilleur instrument de domination. » *Fernand Pelloutier*

Après l'école de l'Eglise, celle de l'Etat, on cherche à créer une nouvelle école. On peut utiliser les Bourses du travail comme lieu d'éducation : des écoles syndicales.

Modèle de l'école de Francisco Ferrer en Espagne qui développe une école moderne et un enseignement rationaliste.

Ces écoles seraient animées par des militants, des ouvriers. Création d'écoles syndicales empêchée par des raisons matérielles (coût élevé que la CGT ne peut prendre en charge) Obstacle tactique et stratégique car la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat envisage la prise en charge financière de l'éducation. Si on interdit à l'église d'avoir ses écoles, on les interdit aussi aux syndicats.

Apparition des premières organisations syndicales d'enseignants. Avant, ils étaient regroupés autour des Amicales, associations présidées par les inspecteurs d'académie. Les écoles fonctionnent avec une hiérarchisation entre les enseignants, le directeur et ses adjoints.

Les Emancipations vont devenir des Syndicats.

Loi 1901 sur les associations créée pour détourner les premières organisations professionnelles de fonctionnaires qui ne seraient pas des syndicats mais des associations.

Répression des premiers instituteurs syndiqués par des mises à pied donc création des premières organisations syndicales.

Le projet des instituteurs et institutrices syndicalistes

« C'est au milieu des Syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes. » *Manifeste des instituteurs syndicalistes, 1905.*

Le rôle de l'enseignant est d'être dans les classes avec les élèves pour permettre aux parents de manifester, de lutter et pour protéger les élèves au moment de la Révolution. Pour cette raison, les enseignants ne veulent pas la grève mais prennent en charge une pédagogie de l'action directe. Le but n'est pas de remplacer un catéchisme religieux par un catéchisme de la révolution mais plutôt conscientiser les élèves.

Dans les années 20, élaboration d'un contre-manuel d'histoire par la Fédération (exemple de la pédagogie de l'action directe).

La Fédération des Instituteurs et institutrices

En 1908, la Fédération adoptera en congrès la motion suivante : «Le syndicat est un moyen de perfectionnement professionnel ; l'un de ses buts c'est l'acquisition de la compétence technique qui ne peut s'acquérir que par une orientation spéciale de notre action syndicale dans le sens de notre perfectionnement professionnel.» Dès le congrès suivant, la décision est prise de mettre

systématiquement à l'ordre du jour de chaque congrès fédéral une question pédagogique.

Dès le congrès suivant, la décision est prise de mettre systématiquement à l'ordre du jour de chaque congrès fédéral une question pédagogique.

La fédération essaie de lier les luttes avec un projet pédagogique : c'est pour cette raison qu'il n'y aura pas la création d'écoles syndicalistes. C'est **dans** l'institution qu'il faut travailler pour la renverser.

On retrouve ce socle chez Freinet.

Scission de la CGT au début du 20ème : CGT et CGTU. Réunification des deux en 1934 afin de préparer le Front populaire.

« Nous devons certes exiger pour nos classes une meilleure installation matérielle, saine, propre, facilitant les techniques nouvelles d'éducation, mais c'est surtout dans leur contribution à l'évolution pédagogique et sociale de l'école populaire que les éducateurs révolutionnaires doivent montrer leur originalité constructive. Il faut nous réformer nous-mêmes d'abord, en évitant que, révolutionnaires hors de la classe, nous soyons d'autoritaires réactionnaires avec nos élèves. »

Célestin Freinet

Le travail de Freinet n'est pas de juger ou de critiquer mais de rallier à lui ceux qui pratiquent une pédagogie différente. Le mouvement Freinet doit être accolé au mouvement syndicaliste.

Eduquer pour et dans la démocratie

« Éduquer c'est coopérer, s'attacher à créer pour et avec les enfants les conditions et les règles d'une vie susceptible de satisfaire à leurs besoins et à leurs aspirations en tenant compte de ce qu'ils sont. [...] Ces dispositifs ne sont pas conçus pour apprendre le fonctionnement démocratique mais pour le pratiquer. Ce sont réellement des instruments de nature politique. »

Yves Jeanne à propos de Janusz Korczak

Pour lui la Démocratie ne s'apprend pas dans les livres mais par la pratique.

Plan Langevin-Wallon

« Il y a deux façons de concevoir l'enseignement démocratique.

Il y a d'abord une façon individualiste : c'est poser que tout enfant, quelle que soit son origine sociale, doit pouvoir, s'il en a les mérites, arriver aux plus hautes situations [...]. C'est en fait une conception qui reste individualiste en ce sens que, si les situations les plus belles sont données aux plus méritants, il n'y a pas, à tout prendre, une élévation sensible du niveau culturel pour la masse du pays. [...] Même si c'est un enfant du peuple qui est passé au lycée, a pu accéder à l'enseignement supérieur, il entre dans une société qui n'est plus celle de ses origines. Il bénéficie de ses aptitudes intellectuelles et de son zèle au travail, mais en se déclassant, je veux dire en se déclassant vers le haut. Il y a, par conséquent, une sorte d'écémage progressif, continu, des classes populaires

L'enseignement doit offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser moins par une sélection qui éloigne du peuple les plus doués que par une élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »

Au lendemain de l'occupation et du régime de Vichy dont l'obsession principale est l'école. Pour lui, l'armée a perdu contre les Allemands parce que les officiers ont été éduqués par des maîtres socialistes.

- suspension des conseils
- possibilité de révoquer les enseignants
- remplacement du recrutement par concours
- exclusion des juifs des emplois universitaires
- abolition des syndicats des enseignants
- réintroduction de l'enseignement des devoirs envers Dieu

puis

- abrogation du droit de grève
- dissolution de la Ligue d'enseignement
- annulation de la gratuité de l'enseignement secondaire ?.

A la Libération, la question d'une école démocratique est posée. La démocratie d'un système repose-t-elle sur le principe de la méritocratie ou sur la diffusion d'un enseignement de manière égale pour toutes les classes ?

« La pédagogie n'étant jamais neutre, je sais que ma pratique sera ce qu'elle est en fonction de choix : préparer les jeunes à occuper leur place dans la société ou les préparer à la transformer en transformant déjà le plus petit et le plus proche. Leur faire assimiler l'idéologie dominante ou les rendre critiques et autonomes vis-à-vis d'elle. Ce choix se fait tous les jours ; parfois, à propos de détails. » Noëlle de Smet

« Quand je mets en place des conseils d'élèves, des dispositifs qui permettent aux dominés de prendre la parole, quand j'organise le cours de français en partant des intérêts de mes élèves, quand je cherche à les outiller au mieux, je fais aussi autre chose que du pédagogique. Je fais du politique, au sens fort du terme. Celui qui contient l'idée d'un projet de société vu dans sa globalité et à l'intérieur de conflits entre les classes, les peuples, les sexes, les générations. C'est en prenant parti dans ce conflit, sur le plan personnel et collectif, que l'éducation se définit. » Noëlle de Smet

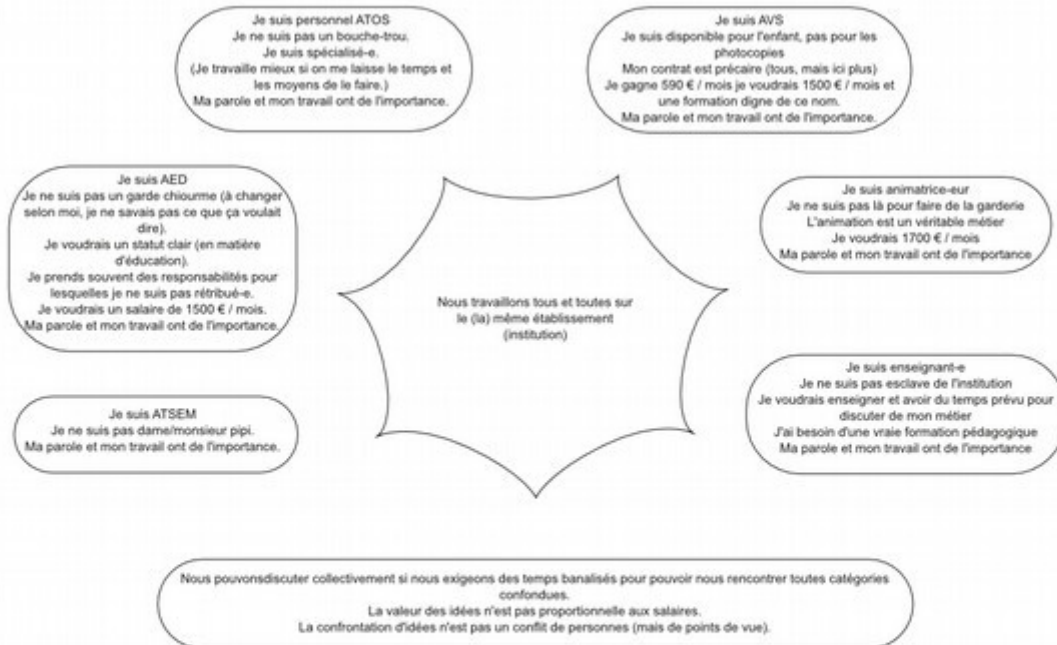
« ...l'héritage révolutionnaire des origines se doit d'affronter les réalités d'aujourd'hui, et il n'y a aucun livre de recettes pour changer l'école et le monde. Un point de départ cependant : le refus de l'existant (en même temps que sa prise en compte). Si penser, c'est dire non, agir à l'école c'est faire de ce refus un chemin pour changer le monde. » Éditorial de *N'Autre École* n° 3 « Apprendre à désobéir », printemps-été 2003, Jean-Pierre Fournier, pour le comité de rédaction.

DEBAT

- Remettre en lien ce qu'on fait tous les jours dans nos classes, important de recontextualiser ce lien avec l'histoire
- L'institution est traversée par des ambiguïtés, des contradictions : émancipation et soumission. Aujourd'hui on ne peut pas dire que l'école est celle de la « pédagogie noire ». Ecole républicain aujourd'hui est au service de la société. L'autre éducation pourrait être « N'autre école ».
- Bcp de nos outils performants et « alternatifs » peuvent se retourner contre nous, parce qu'ils peuvent être utilisés pour desservir notre projet émancipateur
- Ce qu'on fait dans nos classes a toujours des répercussions à long terme
- dans les discussions entre enseignants et avec les parents ; est-ce qu'on fait des écoles « à côté » ? Est-ce qu'on reste dans l'institution ou on fait autre chose ? Il y a une demande assez individualiste des parents ?
- Retour au conservatisme. A qui s'adressent les écoles Montessori ? Visiblement elles ne s'adressent à ceux à qui elles pourraient servir le plus.
- Recrutement des enseignants experts du savoir à Bac +5 responsable du fossé qui peut exister entre les profs et leurs élèves et le déclin de la figure de l'enseignant populaire. Revendiquer le recrutement des profs à un niveau « inférieur »
- Militants profs dans l'éducation nationale un peu « funambules » : on expérimente mais on doit rester dans la réalité des conditions de l'institution. Critique politique de la méritocratie ok « mais » dans un quartier populaire, tu trouves qq élèves qui « sortent du lot », il y a risque de tomber dans la méritocratie car tu veux valoriser leur réussite.
- Hier la moitié des participants au stage ont choisi l'atelier qui travaillait sur les pratiques pédagogiques. On doit gagner du temps de travail pour améliorer/affiner notre pédagogie.
- Difficile de lutter dans l'institution avec nos collègues « bons élèves » par contre peut-être plus évident de lutter contre la progression des idées d'extrême droite dans l'éducation => piste d'atelier
- Débat école publique/privée :
 - Rappeler qu'en tant qu'enseignant, on a droit à 12 jours de formation syndicale. Vu les formations qu'on nous propose, on a tout intérêt à investir davantage ces formations, à les affiner, à les faire connaître. + proposition d'un atelier sur les pratiques pédagogiques.
 - Il faut lutter dans l'institution car dans le privé, on est trop dépendant du public qu'on cible et de sa condition sociale. Il faut qu'on amène nos collègues vers nos pratiques, petit à petit, en leur proposant de participer à des projets communs et ne pas imposer sa manière de faire comme la meilleure.
 - Prendre du temps avec les collègues pour faire un pas de côté, réfléchir à ce qu'on peut faire bouger.
 - Pour des non syndiqués, ils sont convaincus qu'on ce qu'on fait en stage c'est bien, mais pb le temps de formation syndicale sur du temps de classe. Il faut arriver à s'opposer à l'institution qui ne nous remplace pas et nous met dans une posture de culpabilité.
 - être enseignant : choix politique. S'émanciper, ce n'est pas sortir du système.
 - Difficile de convaincre les collègues qui sont loin de la condition ouvrière de lutter, de se syndiquer.

ATELIERS pour l'après-midi

Ateliers 2 : Affiche interpro



Document réalisé collectivement - hors temps de travail prévu - par des personnels de différentes catégories

Atelier 1 : Affiche sur les mesures de Vichy (lutte contre les idées d'extrême droite)

L'histoire se répète ?

« La France a perdu la guerre parce que les officiers de réserve [ont] eu des maîtres socialistes », déclare Pétain en juillet 1940. « Les instituteurs et les politiciens, plutôt que les généraux ont mis la France à genoux¹ » précise-t-il encore.

Voilà ce qu'en 4 mois, un parti fasciste arrivant au pouvoir, peut imposer quant à l'éducation nationale :

suspension des conseils et comités consultatifs (loi du 12 juillet),
possibilité de révoquer tout fonctionnaire qui serait un « élément de désordre » (loi du 17 juillet et ses trois circulaires d'application : 30 septembre, 21 octobre et 15 novembre),
remplacement du recrutement par concours des inspecteurs par une nomination (loi du 2 août),
obligation de déclaration de non-appartenance à une société secrète (loi du 13 août),
rétablissement de l'enseignement des congrégations religieuses (loi du 3 septembre),
suppression des écoles normales d'instituteurs, ces « séminaires malfaisants de la démocratie » (loi du 18 septembre),
exclusion des Juifs des emplois universitaires dans le cadre du statut des Juifs (loi du 3 octobre),
dissolutions des syndicats et associations professionnelles de fonctionnaires (loi du 15 octobre – la dissolution de la CGT et de la CFTC est effective le 9 novembre),
réintroduction de l'enseignement des « devoirs envers Dieu » dans les programmes des écoles primaires (loi du 23 octobre).

Et avec quelques mois de plus...

l'enseignement religieux comme option,

parité de subvention entre le public et le privé (loi du 6 janvier 1941),

retour des crucifix dans les écoles publiques (circulaire de juillet 1941),

abrogation du droit de grève (loi du 4 octobre 1941),

fin de la gratuité de l'enseignement secondaire (loi et décret du 15 août 1941).

ligue de l'enseignement est à son tour dissoute.

De nos jours, si la guerre économique est perdue c'est la faute des utopies post-soixant-huitarde... Sarko déclare quant à lui : je préfère un curé plutôt qu'un instituteur !

C'est déjà arrivé entre le 12 juillet 1940 et avril 1942...

Atelier 4 : Le temps : réalisation d'un tract terminé

REALISATION D'UN TRACT

Constats

- « Depuis la réforme des statuts, de nombreuses injonctions ont été récupérées par l'administration et rendues obligatoires sans cadre horaire mais avec des comptes à rendre ».
- réforme des programmes. Succession des réformes
- les rythmes scolaires
- les 108h au 1^{er} degré
- les tâches administratives
- les comptes à rendre
- la dictature des projets et l'obligation de résultats
- la gestion à flux tendu des personnels : manque de personnel et disparition des remplaçants, des RASED, des AS...
- place grandissante du numérique chronophage : ENT à remplir, les mails, Magistère en primaire, LPC

Conséquences : course contre la montre, gestion par le stress

- réunions stériles qui prennent du temps
- pas de travail d'équipe ni de concertation
- moins de temps de préparation pour les cours
- moins de disponibilité
- culpabilisation et souffrance au travail pour certains jusqu'à l'isolement
- perte de sens à notre mission
- renoncement à nos droits (maladie, formation...)

Revendications

- le contenu des réunions et des formations doit venir des équipes
- plus de temps de concertation et de formations inclus dans le temps de travail.
- plus de temps avec les élèves (réduction des effectifs) donc plus de moyens
- réaménagement du temps scolaire
- réduction du temps de travail
- un seul statut avec un même temps de travail + heures de réunion et de concertation

Luttes

- réunions syndicales
- grève
- formation syndicale
- boycott et désobéissance

CONSTATS	CONSEQUENCES	REVENDEICATIONS	LUTTES !
<p>* Réforme des statuts, des programmes, de l'école, du collège...</p> <p>* multiplication des missions obligatoires non comptées dans le temps de travail et sans cadre horaire.</p> <p>* place du numérique chronophage (Magistère, ENT, LPC...)</p> <p>* gestion à flux tendu (manque de remplaçants, de RASED, d'AS...)</p>	<p>. Gestion par le stress, course contre la montre</p> <p>. Moins de travail d'équipe et de dispo (concerftatiopn, préparation)</p> <p>. Renoncement à nos droits, culpabilisation (congés maladie, formation...), isolement, souffrance au travail</p> <p>. Perte de sens</p> <p>. Confusion temps de travail / temps personnel et intrusion dans la vie privée</p>	<p>* s'appropriier le temps de formation et de concertation sur le temps de travail</p> <p>* plus de temps avec nos élèves dans des classes moins chargées</p> <p>* plus de personnels titulaires</p> <p>* réaménagement des emplois du temps et des rythmes scolaires</p>	<p>* Utilisation de tout le temps syndical (RIS, HIS, stages)</p> <p>* Boycott et désobéissance</p> <p>* Grève</p> <p>* Action directe : blocage, imposer les ordres du jour, occupations</p>

CHAPEAU : HISTOIRE DE TEMPS

« Désolé (e) j'ai pas le temps », « Tu es libre entre 12h et 12h12 ? », « 22h14 : fin de la réunion parents-professeurs », « Quoi ? Tu n'as pas lu le mail que je t'ai envoyé hier soir ? »

« Tu t'es inscrit au stage syndical ? Non, je dois avancer dans le programme et ne serai pas remplacé. »

TITRE : Reprendre notre temps

Atelier 5 : appel à la construction de collectifs pour des alternatives pédagogiques et sociales et militantisme et pédagogie (discussion)

- associations, politiques
- quand convoque-t-on les réunions du collectif (le mercredi aprem, le samedi, en soirée)
- Où ? sur des secteurs ou sur l'agglomération ?
- envoi vers les collectifs existants (Crea, Pavillons Sauvages...)

L'idéal serait d'avoir des militants pédagogiques.

Sur la confusion entre temps personnel et temps professionnel : projet de loi, dans le privé, d'obligation à la formation sur son temps personnel et sur ses deniers privés.

Appel à la construction collective d'alternatives pédagogiques et sociales.

Savoir ce qui s'est passé de nouveau depuis l'**appel** : pas grand chose.

Constat : 2 mouvances qui s'ignorent, mouvement pédagogique peu politisé, et monde syndical qui est divisé autour des questions pédagogiques.

L'enjeu : être en cohérence entre politique et pratiques pédagogiques.

Syndicat : défense des salariéEs mais aussi force de transformation sociale et donc enjeux de transformation au sein de l'école, de nos pratiques pédagogiques.

Exemple du GD, de l'Icem : contradiction entre des prises de position politiques et ce qu'on défend dans ta classe, en terme de pédagogies coopératives.

Réflexions sur le pouvoir, les dominations, qui manquent parfois : quels pont entre le pouvoir dans la classe et le pouvoir dans la société ?

Les mouvements pédagogiques ne veulent pas s'afficher politiquement, syndicalement, afin de ne pas être « récupérés ».

Problème aussi de chercher des « recettes » pédagogiques comme seul objectif à l'engagement Freinet. Position de consommation ?

Pourtant, il nous semble qu'être pédagogue et politique va ensemble.

Appel : projets primant sur les étiquettes, c'est ce qui est intéressant.

Comment faire dans un 2e temps pour politiser l'engagement pédagogique ?

L'ouvrir à d'autres syndicats ? Même ceux « d'accompagnement » ?

S'émanciper : les élèves mais aussi, d'abord, nous-mêmes. Prise de conscience collective de la société dans laquelle on vit, autant pour soi que pour les autres, les élèves.

C'est aux syndicats, asso d'aider à la conscientisation politique.

Mais les syndicats aussi, revendiquant des moyens, renvoient les pratiques pédagogiques à l'individuel.

2 éducations : réactionnaire et progressiste, faut-il poser cette ligne de rupture ?

Ces collectifs devraient donc proposer des formations en vue aussi d'autoformation.

Et diffuser, mettre à disposition les outils qu'on crée. Faire des efforts de diffusion, de mise en réseau.

Comment favoriser l'engagement militant des autres, des débutants aussi ?

Est-ce que cette appel veut mettre tout le monde d'accord, à mi chemin entre syndicat et mouvements pédagogiques ? Du coup ça pourrait ne nourrir ni l'un ni l'autre.

En même temps, un syndicat n'a pas à prendre parti pour une pédagogie, ni un mouvement pédagogique pour un syndicat.

Avec cet appel, il s'agirait donc de porter des projets pour dépasser la récupération par telle ou telle instance.

Est-ce qu'il faut que le chapeau sud demeure en haut de cet appel ?

En même temps, l'appel suppose que le syndicat ne suffit pas. Qu'il peut y avoir des luttes autres, des convergences avec d'autres groupes, luttes.

Appel à des collectifs locaux, et donc pas à des syndicats, partis, etc. Pour évincer le risque de récupération. Sud devrait s'effacer une fois le collectif lancé.

Si demain sur Toulouse un collectif comme ça se lançait, il ferait quoi, il contacterait qui, à quoi on se heurterait, quelles actions ? Quand ?

Qu'est-ce qu'on ferait ?

Envoyer un mail à toutes les écoles avec une date de réunion. Pour que ce soit le plus général possible.

Mais il faut aussi viser peut-être en dehors éduc nat, d'autres alliés, des parents, des assos.

Des collectifs s'éclaireraient mutuellement.

Avoir plusieurs sigles, plusieurs signataires et pas un seul ça peut être bien peut-être.

Discussion qui tourne un peu autour de pour ou contre les syndicats. De fait, les syndicats permettent un appui matériel.

Si on contacte des organisations, lesquelles ? Est-ce que toutes les organisations syndicales ?

Est-ce du travail en plus du temps de travail officiel ?

Que le collectif ait un nom et pas une somme de nom plutôt.

Ce serait un samedi, car en semaine il y a les enfants dont les femmes s'occupent majoritairement.
Ce collectif pourrait répondre à des besoins que les gens apporteraient.

Une demande : avoir de la formation professionnelle, pédagogique. Pour ne pas que ça prenne tout le temps et l'énergie personnellEs.

Lieu de rencontre, d'échanges, sur le modèle des bourses du travail. Des thématiques développées, des permanences, des conférences et des interventions avec pas seulement des paroles d'expertise.

Médiathèques, librairies, collectif ancré dans un quartier.

EX ADEP. Pas une présentation purement professionnelle, purement éduc nat.

Fédérer et inventer de nouvelles manières d'agir.

Se rapprocher d'autres collectifs locaux, CREA, Pavillons sauvages, et les soutenir. Se rendre compte que l'on n'est pas seulEs.

Se dire que l'éducation est une question qui intéresse bcp de monde, mais ça ne se rencontre pas. Que la question de l'éducation devienne transversale.
cf. ZAD à l'école.

Un lieu de rencontre et de proposition.

Comment faire des ponts entre pédagogie et social ? Est-ce que ça sert à quelque chose alors qu'on s'implique déjà en pédagogie et dans les pédagogie alternatives ?

A-t-on des alternatives pédagogiques autres que ce qu'on peut construire dans sa classe au point d'en créer un collectif nouveau ?

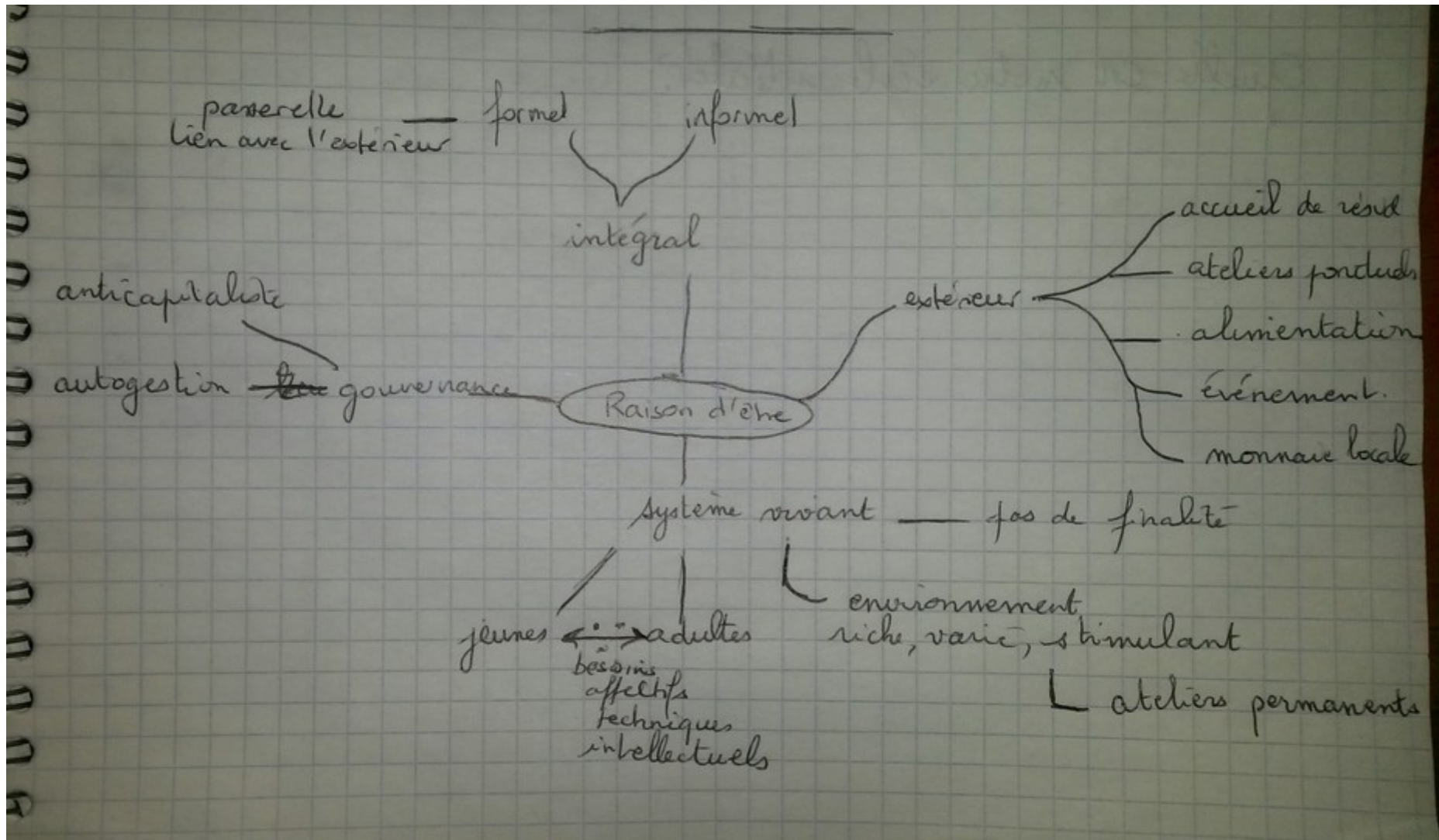
Il ne s'agit pas d'être utopique non plus.

A défaut de savoir ce qu'on veut, savoir ce qu'on ne veut pas. De quelle école on ne veut plus.

Quand, dans quels délais ? Quel rapport à l'urgence ? Prendre le temps.

C'est quoi le local ? Tout Toulouse ou de secteur ? Quelle échelle ?

Gros appel large ou restreindre du fait de lignes politiques plus claires ?



Écosystème qui s'inscrit dans un processus qui n'a pas de finalité établie.

BILAN METEO

Qui serait intéressé (e) pour intervenir dans l'organisation du prochain stage ?

Qui pourrait intervenir ?

=> discussion à avoir sur la liste de diffusion

12 soleils

- Cette année, la première journée s'est déroulée sans intervenant. Possibilité de proposer des interventions en rapport avec la relation entre militantisme et éducation
- intérêt de continuer un atelier commencé la veille, plus de recul
- intérêt du débat spatial le premier jour, on est acteur dès le début

2 nuages

- intégrer Sud animation au stage ? Passer par le listing du collectif Précaires de l'EN. (l'adresse mail sera envoyée)
- gestion du temps à revoir